

Biens de consommation & retail | Cabinet d'avocats en droit du luxe et de la mode | Droit de la mode | Droit du luxe

by admin - samedi, décembre 01, 2012

<http://crefovi.fr/cabinet-davocats-pour-les-industries-creatives-a-paris-crefovi-industries/cabinet-davocats-en-droit-du-luxe-a-paris-crefovi-biens-de-consommation-retail/>

Le cabinet d'avocats en droit du luxe et de la mode à Paris Crefovi pratique le droit du luxe et le droit de la mode depuis 2003.

Le Groupe Biens de Consommation & Retail de Crefovi et, en particulier, ses avocats de Paris spécialisés en droit du luxe et de la mode, ont été reconnu comme fournissant un service exceptionnel et des solutions juridiques innovantes afin d'aider leurs clients à dépasser des challenges commerciaux uniques.



Une excellence démontrée en tant que cabinet d'avocats en droit du luxe

et de la mode à Paris

Le Groupe Produits de Consommation & Retail de Crefovi, qui comprends ses avocats spécialisés en droit du luxe et de la mode à Paris, a démontré sa compréhension des besoins des clients dans cet environnement commercial extrêmement compétitif. Le succès de notre cabinet d'avocats en droit du luxe et de la mode à Paris Crefovi, repose sur sa capacité à conseiller des entreprises de toutes tailles, dans des marchés localisés partout dans le monde. Ce succès provient du dévouement du Groupe pour aider les entreprises à croître et réussir, tout en protégeant la valeur de leurs marques.

Le droit du luxe et de la mode

Le cabinet d'avocats en droit du luxe et de la mode à Paris Crefovi est à la pointe de la nouvelle discipline juridique qu'est le droit du luxe et de la mode. Ses avocats spécialistes du secteur, qui sont membres du Groupe Biens de Consommation & Retail de Crefovi ont été, et sont, un contributeur majeur au développement du domaine juridique du droit du luxe et de la mode. Un des associés du Groupe, [Annabelle Gauberti](#), a inventé le concept de droit du luxe en 2003 et a publié des [articles sur le sujet](#) de manière extensive, ayant l'intuition que le droit du luxe et de la mode deviendrait une discipline juridique à part entière, afin de répondre aux besoins juridiques spécifiques des conglomérats internationaux du luxe ou des designers de mode.

Les avocats spécialisés Luxe et Mode de Crefovi: des conseillers appréciés par nos clients

L'expérience approfondie, ainsi que l'étendue des connaissances, de Crefovi permet à notre cabinet d'avocats de fournir du service juridique de qualité supérieure partout dans le monde, concernant tout type de problématiques juridiques auxquelles l'industrie du retail et des biens de consommation serait confrontée. Crefovi est tout particulièrement reconnu comme cabinet d'avocats spécialiste du luxe et de la mode, basé à Paris. Il représente ses clients de l'industrie du retail et des produits de consommation dans des dossiers relatifs:

- A l'[antitrust et au droit de la concurrence](#)
- Aux [financements bancaires, notamment les financements de créances](#)
- Aux [financements de marchés de capitaux](#)
- Au [droit du travail, des avantages sociaux et des rémunérations](#)
- A la [propriété intellectuelle](#), y compris la [protection des marques](#)
- Au [contentieux et à la résolution des litiges](#), y compris la [responsabilité des produits défectueux et du droit de la consommation](#)
- Aux [fusions et acquisitions](#)
- A l'[outsourcing](#) et aux [transactions technologiques](#)
- Au [droit immobilier](#)
- Aux [restructurations](#)
- Au [droit fiscal](#)

Les avocats spécialistes Luxe et Mode à Paris, du Groupe Biens de Consommation et Retail, sont des conseillers commerciaux estimés, pour chacun des clients que Crefovi représente. La compréhension approfondie, par notre cabinet d'avocats, des problématiques liées au secteur, et de la meilleure façon de fournir du service juridique à valeur ajoutée, nous a apporté une reconnaissance importante pour certaines transactions et certains dossiers phares du secteur. L'expérience de Crefovi a fait du Groupe le fournisseur de choix de services juridiques pour l'industrie des biens de consommation et du retail, et notamment pour la pratique du droit du luxe et de la mode.

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

G 4 9 H

PDF généré par Crefovi